

**ORDRE DU JOUR :**

1. Élection du président du Comité de Coordination des CMCAS
2. Élection du bureau du Comité de Coordination
3. Délégations de pouvoirs et habilitations financières
4. Désignation représentants de la session au CA et à l'AG Iforep
5. Désignation des Présidents de commissions et des animateurs de groupes de travail
6. Informations du Président
7. Approbation du Procès-verbal du 8 novembre 2016
8. Élections des Administrateurs de CMCAS
9. Action sanitaire et Sociale
10. Point financier – Procédure clôture des comptes des CMCAS
11. Tableau de bord Direction générale
12. Règlements particuliers
13. Questions diverses

**1. ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE COORDINATION DES CMCAS**

À l'unanimité le Président élu est « Jean François COULIN » CGT.

**2. ÉLECTION DU BUREAU DU COMITÉ DE COORDINATION**

À l'unanimité le bureau du Comité de Coordination élu est le suivant :

■ Président :	Jean-François COULIN	(CGT)
■ 1 <sup>ère</sup> Vice Présidente :	Corinne BERNARDINI	(CGT)
■ 2 <sup>e</sup> Vice Présidente :	Anissa BADERI	(CFDT)
■ 3 <sup>e</sup> Vice Président :	Philippe HAPKA	(CFE-CGC)
■ 4 <sup>e</sup> Vice Président :	Luc CHARBONNIER	(FO)
■ 5 <sup>e</sup> Vice Président :	Jean-Marie BACZYNSKI	(CFDT)
■ Secrétaire général :	Emmanuel SALLES	(CGT)
■ Secrétaire général Adjoint :	Pascal LEMAISTRE	(CFE-CGC)
■ Trésorier Général:	Pascal RAT	(CGT)
■ Trésorière générale adjointe :	Valérie THUDEROZ	(CGT)

Suppléants :

■ Gilles CANQUETEAU	(CGT)
■ Stéphane BOOF	(CGT)
■ Hélène SEVIN	(CFE-CGC)
■ Patricia CHATENET	(FO)

### 3. DÉLÉGATIONS DE POUVOIRS ET HABILITATIONS FINANCIÈRES

Délégation de pouvoirs et habilitations financières à compter du 01/01/2017

Délibération N° 2017.003

- Aux élus
- Subdélégations aux membres du bureau
- Délégations de pouvoirs et habilitations financières

FO/Pour

### 4. DÉSIGNATION REPRÉSENTANTS DE LA SESSION AU CA ET À L'AG IFOREP

Pour FO à la session :

- Luc CHARBONNIER (EDF Commerce)
- Philippe GUIMARD (STORENGY)
- Patricia CHATENET (RETRAITÉE APO)

Pour FO à la Commission Suivi Budgétaire Comité

- Luc CHARBONNIER (EDF Commerce)
- Patricia CHATENET (RETRAITÉE APO)
- Jacques HUGUET (S) (RETRAITÉ MMDN)

Pour FO à la Commission Achats Comité

- Philippe GUIMARD (STORENGY)
- Luc CHARBONNIER (S) (EDF Commerce)

Pour FO à l'AG IFOREP et à la session

- Aucune candidature n'est présentée en raison de la position fédérale/FO contre.

### 5. DÉSIGNATION DES PRÉSIDENTS DE COMMISSIONS ET DES ANIMATEURS DE GROUPES DE TRAVAIL

Des réajustements ont été pris en compte, d'autres interviendront après le travail du GT des bureaux de la CCAS et du CC sur les futures validations de commissions.

Ces travaux devraient avoir lieu vers le 28 février 2017.

À ce jour :

- Commission vacances adultes, Présidence Sébastien GERMAIN (CGT)
- Commission restauration, Présidence Jean-Claude MOREAU (CGT)

- Commission patrimoine, Présidence  
Rodolphe LACOURCELLE (CGT)
- Commission communication, Présidence  
Claude POMMERY (CGT)
- Commission activités culturelles, Présidence  
Christophe VANHOUTTE (CGT)
- Commission activités internationales, Présidence  
Nicolas CANO (CGT)
- Commission assurances et prévoyance, Présidence  
Gilles CANQUETEAU (CGT)
- Comité d'histoire des activités sociales, Présidence  
Christian BORNE (CGT)
- GT encadrement, animateur  
Edward LEPINE (CGT)
- GT handicap, animatrice  
Véronique POIRIER (FO)
- Commission suivi budgétaire comité Président  
Jérôme FAURE (CGT)
- Conseil d'administration IFOREP, Président  
Edward LEPINE (CGT)

- Comité d'audit, Président  
Eddy COMBRET (CGT)
- Comité des engagements, Président  
Nicolas CANO
- Commission des marchés CCAS, Président  
Gilles CHATELAIN (CGT)

## **6. INFORMATIONS DU PRÉSIDENT**

Les vœux pour les Personnels de la CCAS auront lieu le 06/01 à Montreuil.

Les vœux en territoire sont programmés, certains ont été annulés suite aux événements sociaux.

La semaine des Inters-Pom aura lieu du 6 au 10 février 2017 à Montreuil.

La délégation sera reçue par le bureau du Comité le vendredi 10/02.

La refonte du projet éducatif est en cours, un rendez-vous est pris pour la présentation en date du 13 & 14 mai 2017.

**7. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU  
8 NOVEMBRE 2016**

Approuvé à l'unanimité.

**8. ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS  
DE CMCAS**

Les prochaines élections des administrateurs-trices auront lieu du 16 au 22 novembre 2017 avec dépouillement le 23/11/2017.

Le protocole a été validé, signé par la CGT et la CFE-CGC.

Deux envois de code à chaque électeur sont prévus.

**9. ACTION SANITAIRE ET SOCIALE**

Lecture du tableau de bord ALISÉ V2 au 14/12/2017

- Total senior : 10 066 € soit 70 %
- Total famille : 2546 € soit 18 %
- Total handicap : 1049 € soit 7 %
- Total complémentaire : 646 € soit 5 %

**10. POINT FINANCIER – PROCÉDURE CLÔTURE  
DES COMPTES DES CMCAS**

Concernant les réserves, un schéma sera présenté en commission de suivi budgétaire.

Concernant la clôture des comptes, tout retard pourrait entraîner des pénalités financières envers les commissaires aux comptes.

**11. TABLEAU DE BORD DIRECTION GÉNÉRALE**

La restauration méridienne :

■ Fréquentation de 17 % en baisse par rapport à octobre 2015. (Déménagement progressif, mouvements sociaux, travaux, fermetures définitives...).

■ Déploiement de Symo :

- Outil permet une sécurité financière.
- Centralisation des collectes de fonds.
- Permet le calcul de la participation financière
- Les vacances jeunes par les campagnes d'appels sortants ont démontré leur efficacité, elles seront reconduites.
- Les vacances adultes avec un taux de départ équivalent à 2015. Le paiement en ligne est fortement utilisé.

Le règlement des séjours de groupe fera partie d'un point de vigilance en 2017.

## 12. RÈGLEMENTS PARTICULIERS

FO n'intervient en aucune manière sur les règlements particuliers des CMCAS et laisse seul juge le CA concerné (NPPV).

## 13. QUESTIONS DIVERSES OU RAPPELS

- Toutes modifications en CA ou bureau sur les membres doivent être renseignées sous Actilog par la CMCAS concernée, puis transférées par mail au comité.
- Consultation du manuel pratique de l'Élu sur : <http://manuelpratique.cmcas.com>

## L'EXPRESSION DES SESSIONNAIRES

*Bien sûr, les échanges entre les organisations syndicales, les employeurs et le gouvernement ont commencé. L'impact du 1 % s'induit à petit feu par la masse salariale de la branche des IEG, qu'on se le dise en préambule, plusieurs thèmes auront des lendemains difficiles tels que la restauration et son personnel, les moyens bénévoles, la diminution du personnel des IEG.*

*Pour FO, le mode de financement doit se faire par une ventilation budgétaire entre les différentes filières intégrant de fait l'ensemble des acteurs du secteur (production, transport, commercialisation).*

*Pour stabiliser et viabiliser le financement, nous proposons que soient mis à contribution les dividendes versés par les entreprises.*

*À titre d'information en 2015 :*

- 2 milliards d'euros ont été versés pour EDF.
- 1 milliard pour ENGIE.